



Pour diffusion immédiate

Bell Cause pour la cause fait un don de 2 millions \$ à l'Institut Douglas de Montréal

- *Le don sans précédent à l'Institut Douglas vise à appuyer la recherche sur la santé mentale à sa Banque de cerveaux unique au pays*
- *Cela fait partie de l'engagement de 20 millions \$ sur cinq ans de Bell à l'égard de la santé mentale au Québec*
- *Un total de 6 millions \$ a déjà été donné à plus de 20 hôpitaux, centres de recherches et organismes communautaires en santé mentale*

MONTRÉAL, le 1^{er} février 2012 – Bell a annoncé aujourd'hui la remise d'un don de 2 millions \$ à l'Institut universitaire en santé mentale Douglas de Montréal pour les activités de recherche liées à la Banque de cerveaux Douglas-Bell Canada, un centre sur le cerveau d'envergure mondiale unique au pays. Ce don est la plus récente annonce de l'engagement de 20 millions \$ de Bell à l'égard de la santé mentale au Québec, dans le cadre de l'Initiative nationale en santé mentale Bell Cause pour la cause.

« Bell Cause pour la cause appuie aujourd'hui la Banque de cerveaux de l'Institut Douglas, unique au pays, par ce don de 2 millions \$ qui ouvrira de nouvelles voies de recherche sur les causes et les effets de la maladie mentale, a déclaré Martine Turcotte, vice-présidente exécutive, Québec, de Bell. Nous sommes heureux d'accueillir l'Institut Douglas à titre de nouveau partenaire de notre programme de 20 millions \$ sur la santé mentale au Québec. »

Depuis le lancement de son Initiative en santé mentale Bell Cause pour la cause en 2010, Bell a investi 6 millions \$ dans plus de 20 hôpitaux, centres de recherches et organismes communautaires en santé mentale au Québec. Outre l'Institut Douglas, les bénéficiaires comprennent notamment : la Fondation de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, la Fondation de l'Hôpital Charles-LeMoine, la Fondation des maladies mentales, la Fondation Portage, Jeunesse, J'écoute et la Fondation les Petits trésors de l'Hôpital Rivière-des-Prairies.

Le Fonds communautaire Bell Cause pour la cause

De plus, le Fonds communautaire Bell Cause pour la cause a remis un total de 400 000 \$ à 15 autres organismes locaux québécois plus petits. Le travail de ces groupes communautaires soutient à la fois la lutte contre la stigmatisation entourant la maladie mentale et de nouvelles initiatives pour accroître l'accès aux soins en santé mentale.

Le 16 janvier, le Fonds communautaire national Bell Cause pour la cause a lancé son deuxième appel annuel de demandes de don. En 2011, le Fonds communautaire a appuyé 49 groupes dans toutes les régions du pays avec des dons variant de 5 000 \$ à 50 000 \$. Pour en apprendre plus sur le Fonds et faire une demande de don, veuillez visiter le site Bell.ca/cause.

La Journée Bell Cause pour la cause est le 8 février

La Journée Bell Cause pour la cause est un événement à l'échelle du pays qui invite tous les Canadiens à se joindre à la conversation au sujet de la santé mentale, pour favoriser la sensibilisation et une meilleure compréhension de la maladie mentale afin de lutter contre la stigmatisation qui l'entoure.

« En raison de la stigmatisation, trop peu de gens qui souffrent de maladie mentale recevront l'aide dont ils ont besoin. En parlant de la maladie mentale et de son impact, nous espérons accroître sa compréhension et la sensibilisation aux défis qu'elle représente – ainsi qu'à ce que nous pouvons



tous faire pour aider, a expliqué l'humoriste-comédien Michel Mpambara, porte-parole de la Journée Bell Cause pour la cause. Dans le cadre de la campagne Bell Cause pour la cause, je souhaite ardemment continuer d'agir pour donner espoir aux personnes qui luttent contre la maladie mentale. »

Depuis le 16 janvier, la Journée Bell Cause pour la cause est appuyée par une grande campagne promotionnelle nationale à la télévision, dans les médias imprimés, à la radio, sur des panneaux extérieurs et en ligne, ainsi que dans les médias sociaux et lors d'événements spéciaux. Et grâce au généreux appui d'un vaste éventail de médias, d'organisations sportives, d'entreprises et d'organismes communautaires – dont Astral Média, le Canadien de Montréal, Radio-Canada et RDS/CTV au Québec –, le message contre la stigmatisation sera transmis d'un océan à l'autre.

Le point culminant de la campagne sera la Journée Bell Cause pour la cause, le 8 février. Pour chaque message texte envoyé et chaque appel interurbain effectué par les clients de Bell et de Bell Aliant ce jour-là, Bell versera 5 cents à des programmes voués à la santé mentale (les frais courants des appels interurbains et des messages texte s'appliqueront). En 2011, les Canadiens ont répondu par un total de 66 079 236 messages texte et appels interurbains lors de la Journée Bell Cause pour la cause – ce qui signifie que Bell a donné 3 303 961,80 \$ de plus à des programmes en appui à la santé mentale.

Bell invite aussi les Canadiens à suivre la campagne sur Twitter, à [@Bell_Cause](#), et à s'y joindre en rediffusant les messages sur Bell Cause pour la cause, le 8 février. Pour chacun de ces messages rediffusés, Bell versera 5 cents de plus.

L'Initiative nationale en santé mentale Bell Cause pour la cause est un programme de bienfaisance de 50 millions \$ sur cinq ans fondé sur quatre piliers d'intervention : la lutte contre la stigmatisation, l'accès aux soins, la recherche et les pratiques exemplaires en milieu de travail. Pour en savoir plus, visitez le site [Bell.ca/cause](#).

À propos de Bell

Ayant son siège social à Montréal, Bell est la plus grande entreprise de communications du Canada. Elle offre aux consommateurs et aux entreprises des solutions à tous leurs besoins de communications, y compris les services sans fil de Bell Mobilité, les services haute vitesse Bell Internet, les services Bell Télé Satellite et Bell Télé Fibe, le service local et interurbain Bell Téléphonie, ainsi que les services IP-large bande et les services des technologies de l'information et des communications (TIC) de Bell Marchés Affaires. Bell Média est la première entreprise canadienne de multimédias. Elle possède des actifs dans les secteurs de la télévision, de la radio et des médias numériques, y compris CTV, premier réseau de télévision du Canada, et les canaux spécialisés les plus regardés au pays. Bell est la propriété exclusive de BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE). Pour plus d'information sur les produits et services de Bell, visitez [Bell.ca](#). Pour obtenir de l'information sur BCE, visitez [BCE.ca](#).

Questions des médias :

Marie-Ève Francoeur
Bell, Relations avec les médias
514 391-5263
marie-eve.francoeur@bell.ca
[@Bell_Nouvelles](#)